ABONNEMENTS: OUBAIX-TOURCOING: Trois LE NORD DE LA FRANCE

an, 14 fr. six mois, 27 fr.; an, 81 fr. - L'abounement inue, sauf avis confraire. Annonces; 20 centimes la ligne Réclames: 25 centimes - On traite à forfait.

RIEL ET COMMERCIAL DU NORD MONITEUR POLITIQUE, INDUS

\$ 32, 9 \23, 11 11, s. Rombaist & Tourcoing-Mouseron, 5 41, 7 15, 8 43, 10, 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 52, 5 38, 8 15, 10 28 41, 1128, 12 15, 1 47, 3 37,5 02,6 06, 7 24,8 23, 9 24, 11 02 Monseron & Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 157, 3 13, 42,5, 49, Menres de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 8 39, 5-11, 6 15, 7 3 Lille à Roubaix, 5 20,6 55,8 25 9 55,11 05,12 57,2 28,440,5 20,6 55,7 55,40 05,11 15 Tourcomp à Roubaix et Lille, 5 08,6 53,8 0

### ROUBAIX, 1° FEVRIER 1874

# BULLETIN DU JOUR

par 552 voix contre 64, les poursuites contre M. Melvil-Bloncourt, prévenu de participation à l'insurrection de Paris. Le projet d'impôt sur la verrerie a été rejeté.

C'est aujourd'hui que le scrutin s'ou-vre dans la Vienne et dans le départe-ment de Vaucluse. Dans le premier de ces départements, la lutte sera très-vive entre M. Lepetit, la candidat chaudement épaulé par M. Thiers, et M. de Beau-champ, rallié pour les nécessités de sa omination au septennat et candidat

Quant à l'élection de M. Ledru-Rollin Quant à l'élection de M. Ledru-Rollin, personne ne la révoque en doute. M. Thiers en a parfaitement pris son parti. La Liberté dit que « dans une réunion importante tenue chez M. Thiers il a été décide que l'opposition devait rester unie, et que la présence de M. Ledru-Rollin dans l'Assemblée ne devait pas empêcher toutes les fractions de la gauche de marcher d'accord vers ce but : l'appel au pays, soit au moyen d'élecl'appel au pays, soit au moyen d'élec-tions, soit à la rigueur au moyen du tions, soit à plébiscite. »

plébiscite. »

Nous trouvons dans la Gironde une nouvelle lettre de l'ancien président de la République, qui s'efforce de rencontrer et de combattre d'avance les conclusions que d'aucuns voudraient tirer de cette élection radicale.

cette election radicale.

Bur cet incident, écrit M. Thiers, j'ai ce que j'ai voulu dire, et tous les esprits muses m'approuveront de n'avoir rien exagéré. Il y a longtemps que je conseille à mes amis (M. Lepetit n'est pas le premier) de payer de leur personne. Il était temps de les encourager par un témoignage public. C'est ce que j'ai fait. La République ne doit pas être défendue avie mollesse et du bout des lèvres. Puisque nos ennemis ne reculent detant aucun moyen pour tenter de la perdre, sachons agir à notre tour et donner aux nôtres l'appui dont ils ont besoin. C'est à ce prix que nous vaincrons, et le succès est proche.

proche. Sa teus cas, M. Thiers a l'optimisme

Les journaux commentent encore les débats de l'affaire Naundorff et applaudissent pour la plupart au jugement qui à été rendu dans des termes si écrasants pour les demandeurs.

M. Jules Favre a eu le cœur de produire devant un tribunal français les documents les moins avouables, soit qu'ils fussent sans sigrature, soit, comme le lui a dit le ministère public, qu'ils aient eu pour auteurs des impoateurs avérés ou des dupes; il a échafaudé trois plaidoieries sur les romans les plus ridicules; il a falsifié des taits incontestés; il a souffleté la vérité, l'histoire et le bon sens, et il a mérité que dans son réquisitoire l'avocat général l'écrasât sous l'imposture dont il se faisait le serviteur.

sous l'imposture donc...
viteur.

Il y a lieu de croire qu'après de pareils
débats c'en est fini de tous les Louis
XVII. Un président de tribunal correc-

pour ma part, j'en ai condomné deuze pour escroquerie. On en a connu, en effet, vingt ou vingt-deux en dehors de Naundorff. L'arrêt qui a été rendu vendredi devrait les enterrerpour toujours, si le métier de Louis XVII n'était pas fructueux, car pour la dixième fois la justice a prouvé que le vrai Louis XVII était mort au Temple.

L'ensemble des télégrammes d'aujourd'hui ne permet plus de douter de la victoire remportée par les carlistes près de Bilbao. La bataille qui a duré plusieurs jours, a été très meurtrière; une dépêche portugaise évalue les pertes de Moriones à 3,000 hommes. Comme première conséquence de cette défaite, les troupes républicaines ont dù abandonner précipitamment Tolosa et Hernani, en prepant à peine le temps d'en nani, en prepant à peine le temps d'en détruire les fortifications. La chûte de nani, en prenant à peine le temps d'en détruire les fortifications. La chûte de Bilbao n'est plus qu'une question de jours. Commencé le 21, le bombardement de cette ville se poursuit. Déjà, on signale l'incendie de plusieurs édifices. Les républicains ont été forcés d'abanner aux assiégeants la position très importante de Notre-Dame de Begogna, qui domine la ville.

D'un autre côté, les carlistes ont bloqué Barcelone par terre et semblent vouloir commercer bientôt le siége de cette ville. L'ensemble des forces de Charles VII dans les provinces du Nordest actuellement de 75,000 hommes.

Entre temps, les hommes du gouvernement de Madrid se partagent les places et les titres. Le maréchal Serrano s'est nommé président du pouvoir exécutif de la République et M. Zabala a pris le titre de président du conseil des ministres. On annonce le départ du premier pour le Nord. Il est bien temps I

Il n'est pas exact qu'il doive y avoir une exposition universelle à Paris en 1875.

## LETTRE DE PARIS

Paris, 28 février.

L'académie des sciences morales et politiques... pardon, je veux dire la commission des lois constitutionnelles a occupé ses 30° et 31° séances, celles des 27 et 28 février, à délibérer sur les cas d'incapacités électorales:

février, à délibérer sur les cas d'incapacités électorales:

1. Les individus condamnés à des peines afflictives et infâmantes;

2. Les individus condamnés à l'emprisonnement ou à l'amende pour vol, escroquerie, abus de confiance, etc., etc.;

3. Ceux qui ont été condamnés par applications des articles 153, 159, 174, 251, 305, 306, 307, 343, 362, 400, parag. 2,4,10.

La commission discute, en effet, les projets de lois constitutionnelles, comme s'il s'agissait tout simplement de débatire, avec calme et lenteur, des théories politiques dans une académie. Il est vrai que la commission a tout l'edifice de la France à reconstruire, de la base au sommet, c'est une œuvre pénible et laborieuse; mais le temps presse, le flot de la démagogie mente, et si nos législateurs ne hâtent pas les solutions, nous ne tarde-

il Assemblée «vat commencé per appeler le Roi, comme toute cette œuvre de reconstitution sociale aurait été faucilitée!

Les intimes de la présidence, à Versailles, assurent qu'le maréchal de Mac-Mahou est très oppose à ce que l'Assemblée prenne, pour Paques, de trop longues vacances qui retarderaient la constitution des pouvoirs du septennat.

est très oppose à ce que l'Assemblée prenne, pour Paques, de trop longues vacances qui retarderaient la constitution des pouvoirs du spiennat.

Des ballots de la République française et du Rappel recommandant la candidature des citoyens Ledru-Rollin et Lepetit, partent chaque jour de Paris pour les départements de Vaucluse et de la Vienna.

On sait que les discours un doivent être lus dans les séances de réce tion à lacadémie française, sont préalablement communiqués à une commission d'examen; celte qu'i a été chargée de preutre connaissance du discours de M. Emile Ollivier et de la réponse de M. Emile Augier, s'est terue jeudi.

Les membres de la commission désignés par le sort étaient : MM. Charles de Rémusat, le duc de Noailles, Saint-René Taillandier et Guizot, auxquels s'étaient spontanément joints MM. Désiré Ni-ardet Sylvestre de Lacy, parrain du futur récipiondiaire. M. de Rémusat s'était excusé.

Après la lecture du discours de M. Emile Ollivier, une controverse qu'on assure avoir été assez vive, s'est éleve entre M. Guizot et M. Emile Ollivier, La réception du nouvel académicien aura lieu décidément jeudi prochain. Contrairement à l'usage qui s'est établi depuis quelque temps, à l'académie, les deux discours de M. Emile Ollivier et Emile Augier sont asses sourts.

Les affaires sont toujours au grand calme, — ce dont témoignent les bilans de la Banque; — le trafic de nos cheminas de fer est aussi moins actif qu'il ne l'était l'an dernier; les états du commerce extérieur que nous analysons plus loin, montrent enfin, pour la première fois, une diminution marquée de nos exportations; le mois de jauvier a perdu comme ensemble plus de 53 millions.

Cette stagnation ne se produit pas seulement chez nous; les mêmes syn

nos exportations, le mois de jauver a perdu comme ensemble plus de 53 millions.

Cette stagnation ne se produit pas seulement chez nous; les mêmes syn peuvent être relevés partout. En Angletorre, malgré.
l'abaissement du taux de l'argent à 3 1/2,
le ralentissement industriel et commercial
est très marqué; cette simple constatation
est une réponse à coux qui pensem qui
suffirait à notre Hanque d'abaisses, elle
aussi, le taux de son escompte pour surmonter un malaise qui tient trop évidemment
à des causes générales pour qu'il ait à
compter sur l'efficacité d'une impulsion
particulière.

Le conseil municipal de Paris est saisi
d'un projet d'emprunt de 150 millions, emprunt destiné, coume on sait, à dégager la
situation de la ville, et à pourvoir à certains
travaux. Les dettes restaut à consolider le
déficit restant à couvrier, et les dépenses de
travaux se chiffrent par une somme à peu
près égale.

Au lendemain de la guerre et de la commune, la dette à consolider s'élevait à la
somme écorme de 654 millions se répartisant ainsi : Dette autérieur à la guerre.

Au lendemain de la guerre et de la commune, la dette à consolider s'élevait à la sonme écorme de 654 millions se répartisant ainsi: Dette antérieure à la guerre, résultant de l'administration de M. Hausman, 298 millions; passif de la guerre et du siége, 273 millions; passif de la guerre et du siége, 273 millions, passif résultant de l'insurection, 83 millions; depuis, le déficit budgétaire de 1872 et divers travaux sont venus ajouter 38 1/2 millions à cette dette et la porter ainsi à 619 1/2 millions.

P. S. — La commission de l'enseignement supérieur a fait demander au ministre de l'instruction publique de se rendre dans son sein pour faire connaître ses observations sur le projet de loi à peu près termi-

Les membres de l'extrême droite ont tenu hier une réunion et se sont occupés de l'attitude à prendre quand viendra l'interpellation de l'extrême gauche. Un ordre du jour aurait été préparé par le président de la réunion, M. de la Rochette.

De Saint-Chéron.

ASSEMBLEE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET

Séance du Samédi 28 février.

M. DE Ségur, l'un des secrétaires, donne seture du procès-verbal, qui est adopté uns incident.

M. DE Gour.

Scance du Samedi 28 février.

M. De Ségux, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal, qui est adopté sans incident.

M. De Goulard. — L'ordre du our appelle la discussion du rapport autorisant les poursuites contre M. Melvil-Bloncourt.

M. Dutemple. — Messieurs, je ne viens pas m'opposer au cours de la justice. Mais je regrette de dire que la demande de poursuites faites pas le gouvernement contre M. Melvil-Bloncourt me semble un peu tardive. Comment expliquer cette lenteur? (Légères rumeurs à droite.).

Il faut que toute chose vienne en son temps. Je ne vous parlerai pas du discours prononcé par M. le maréchai-de Mac-Mahon, discours qui a été applaudi par une partie de cette Assemblée, mais que M. le maréchai-de Mac-Mahon, discours qui a été applaudi par une partie de cette Assemblée, mais que M. le maréchai se devait à lui-même de prononcer, non pas après, mais avant la prorogation. (Rumeurs à droite.)

On parle sans cesse d'apaisement. C'est sans doute sous ce prétexte que M. le duc Decazes a éludé l'interpellation que je lui avais adressée pour savoir si l'on veillait à la sûreté du Saint-Père. (Violentes exclamations à droite et au centre.)

Oue le roi revienne, ji pardonnera à tous ses ujets. Pour moi, je items à distinguer entre les catholiques sincères et les monarchistes qui abandonnent leur foi. (Bruit.)

M. Langue de poursuites pour faits relatifs à l'insurrection de 1871. Je ne puis comprendre ces poursuites pour faits relatifs à l'insurrection de 1871. Je ne puis comprendre ces poursuites tardives, alors qu'en 1871 nous avons voit tous les fonds nécessaires pour la création d'un nombre suffisants d'officiers instructeurs.

Pour moi, j'e ne voiteral-pes les conclusions du rappel parce que les voter c'est appouver les poursuites tardives qui pourment se faire à l'heure présente. Et cela, je neleveux pas. (Applaudissements à gauche.)

M. Charrevon, rapporteur, el tre dans des explications sur le travail accablant qui a incombé à la justice militaire, et dont elle s'est tirée, dit-il, avec u

député, connu seulement sous le nom de Bloncourt.

Le 20°, puis le 16° conseils de guerre, chargés de cette affaire, ont été dissous.

Enfin, les circonstances ont seules retardé tes poursuires. Il serait injuste de croire que quelque motif politique a pu inspirer la demande de poursuites. Il est c nforme à vos intérêts, à votre dignité, d'auturiser les poursuites. (Très bien l'à droite.)

Les poursuites sont autorisées par 552 voix contre 64.

Reprise de la discussion du projet d'impôt sur la verrerie.

MM. Savary, Casimir Péries et de 1 el prennent accessivement la parole. Le projet d'impôt est rejeté par 478 ontre 153. La séance est levée.

### ROUBAIX -- TOURCOING LE NORD DE LA FRANC

Le maire de la ville de Roubaix prévient les jeunes gens de la classe 1873 que le tirage au sort aura non le 5 mars 1874, savoir :

Pour le Canton-Ouest, à 9 h. 1/4 du

Pour le Canton-Ousse,
Pour le Canton-Est, à 2 h. après-midi.
I a présente publication tiendra lieu de convocation.
Mairie de Roubaix, le 28 février 1874.
Le maire, G. Descar.

Après les nominations ministériel voici les nominations préfectorales commencent. Une des premières mun palités remaniées dans le Nord est ce Saint-André-lez-Lille. Par arrèt M. le préfet, le maire, M. Gh. Her est remplacé par M. Barbry.
L'adjoint de St-André, M. Albert grand, est maintenu dans ses fonquismais il n'acceple pas.

De son côté, M. Barbry, ami persoi du maire révoqué, refuse de le remple il ne veut pas, dit le Progrès, se prêt une combinaison que, vu les circons ces, l'approbation de la commune se loin de sanctionner.

Par décision de M. le minis finances, M. Largillière, comi 3° classe des contributions indi Marchiennes, est nommé com 2° classe à Lille.

Marchiennes, est nomme com

2º classe à Lille.

M. Duporge, commis de 3º classe de son grade.

M. Thuillier, surnuméraire à Chiest nommé commis de 3º classe à chiennes, en remplacement de M. gillière.

M. le préfet vient d'adresser aux maires et aux commissaires de police des instructions fort pressantes au sujet de la vente du pétrole sur la voie publique dans les villes et les cam pat gnes. Ce mode de vente, non-seulemenn'est pas autorisé, meis il est essentiellement contraire au règlement, puisque ceux qui l'exercent sont dans l'impossibilité de se conformer aux conditions qui y sont prescrites.

« vous voudrez bien, ajoute M. le préfet, en terminant, interdire d'une manière absolue dans l'intérêt de la sécurité publique, et poursuivre par voie de procès verbaux devant les tribupaux compétents les colporteurs qui, malgré votre défense, persisteraient à continuer le mode de vente irrégulier dont il s'agit. »

s'agit. »

M. Vermelle, curé de Saint-Vital, à La Madeleine, est nommé à S.-Vincent-de-Paul, à Lille (Moulins). M. Petyt, vicaire de St-Vincent-de-Paul, est nommé curé de Saint-Vital.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 2 MARS 1874.

- 14 -

### Le Choix de Suzanne

PREMIÈRE PARTIE

VIII .- (Suite)

L'abbé Hubert l'attendait, elle irait

L'abbé Hubert l'attendait, elle irait le trouver, elle a'humilierait; quoi qu'il puisse penser d'alle désormais, elle lui avouerait ce qu'elle venait de s'avouer devant Dieu, et il la sauverait, lui!
Brisée par la fatigue et surtout par les émotions violentes de la journée, elle s'endormit. Ce fut un sommeil paisible, sans rêve, sans interruption; elle ne s'éveilla qu'au grand jour.
Elle s'habilla à la hâte; dès qu'elle cût vù à la pendule que l'heure de la messe allait sonner, elle prit son livre et sortit sans rencontrer personne.

et sortit sans rencontrer personne Il fallait traversor le cimetière

Il fallatt travers re cimetière pour arriver à l'église. Suzanne jeta un regard mélancolique sur toutes les tombes qui l'entouraient : « Si j'avais ici ma mère, pensa-t-elle, comme j'irais aussi lui demander pardon! »

Elle regarda le ciel.
« Inspirez-moi et benissez-moi tou-iours, vous que ie ne me reppelle pas

jours, vous que je ne me rappelle pas avoir connue, ma mère, murmura-t-elle; comme vous manquez en ce moment à votre file!

fut avec un profond recueillement

qu'elle entendit la messe; puis elle alla s'agenouiller près du confessionnal du curé, après l'avoir fait prévenir qu'elle l'altendait.

Pattendait.
Quand il arriva:
« C'est au presbytère que je pensais
vous voir, mon enfant, » dit-il.
Elle cacha un instant son visage entre

ses mains. « Non, non, mon père! ici, ici, dit-elle; je n'oserais pas vous regarder en

Le prêtre eut peur une seconde de la révélation de la jeune fille.

Qu'allait-elle lui dirê ? Il la contempla avec un protond étonnement, quoique aucune pensée distincte ne se présentat à son esprit.

L'appréhension ne dura pas longtemps. Il connaissait si bien cette enfant, « sa fille, » qu'il se remit aussitôt; il fut sur le point de lui dire combien il était sûr qu'elle n'avait pas à rougir devant lui, mais il ne lui dit rien; il mit son surplis, son étole, et grave, recueilli, austère, le cœur plein de miséricorde, d'indulgence, de confiance même, il l'écouta.

l'écouta.

Elle s'était affermie dans sa résolution; pourtant ce fut la main sur ses
yeux pleins de larmes et la voix un peu
tremblante qu'elle révéla au saint prêtre

l'état de son âme.
Ce qu'il eût écouté avec une douloureuse surprise peu de temps auparavant, ne lui causa qu'un mouvement
d'effroi qu'il ne trahit pas : il s'y atten-

dait. Depuis la confidence de M. Gerdait. Depuis la confidence de M. Germont, il s'expliquait le caractère de Suzanne et il éprouvait pour elle une pitié inquiète. Il savait que la tentation viendrait un jour, prochainement peut-ètre, dans ce cœur ardent et naïf; il ne croyait pas que ce fût si tôt.

Il remercia Dieu de la sincérité de la jeune âme qui lui permettrait de la sauver, mais il ne put s'empêcher de trembler quand elle lui dit « que les triomphes d'une cantatrice l'avaient éblouie,

phes d'une cantatrice l'avaient éblouie, qu'un instant elle avait envié l'existence de la Fanelli. »

si a Fancelli. »
Si elle savait! pensa le bon curé, mais
ne peux pas lui dire..... Pauvre
ère! que Dieu ait pitié de son ange et
e lui!...

père! que Dieu ait pitié de son arge et de lui!...

Il la laissa parler sans l'interrompre, à la grande confusion de la jeune fille, qui attendait anxieuse. Il se recueillait. Après quelques instants de silence:
« Mon enfant, lui dit-il, mais vous avez été malade. Tout ce que vous avez fait, tout ce que vous avez fait, tout ce que vous avez fait, tout ce que vous avez pendant ce mois, c'est évidemment sous l'empire de la fièvre. Dieu ne peut pas vous en vouloir, il vous pardonne, car vous aviez à peine conscience de vos actions; écoutez-moi, mon enfant. Vous voilà bien portante aujourd'hui, vous ne ressentez plus aucun mal, n'est-ce pas? Oubliez ce mauvais rêve, ce cauchemar qui vous a tourmentée! reprenez votre vie charitable. Tenez,-la pauvre mère Gervais est bien malade, vous ne le saviez pas sans doute; elle se piaint

de ne pas vous voir; demandez à votre père la permission de passer vos journées auprès d'elle, du matin jusqu'au soir; elle a besoin de vous, la pauvre femme l Mais comme vous pourriez vous ennuyer, songez que la Mariette attend ces joursei un petit enfant et qu'une layette sera nécessaire au nouveau-né. Commencez-la bien vite, ma fille, et allez en paix. Que Dieu vous bénisse comme je vous bénis! >

la bien vite, ma fille, et allez en paux.
Que Dieu vous bénisse comme je vous
bénis! >
Quand Suzanne revint à sa place, son
visage était encore rouge de honte et
d'émotion, mais il se rasséréna peu à
peu. Elle pleura longtemps, puis elle remercia Dieu de tant d'indulgence et de
miséricorde. Le calme rentra si complétement en elle après son ardente prière,
qu'en suivant le court chemin qui la
ramenait à l'étude, elle croyait vivre
d'une vie nouvelle.

Elle marchait si légèrement, souriant
à tous! Ses pelits pieds glissaient sur le
sable, elle aspirait avec délices la senteur
des pommes mères sur les pommiers à
cidre qui bordaient la route, entremèlés
à de grands noyèrs dont les feuilles
commençaient à tomber.

L'automne était arrivé; le coteau verdoyant se colorait de différentes teintes,
où le rouge, le jaune et le bistre s'harmonisaient.

Le soleil était un peu pâle; il n'avait
plus la force et la chaleur qu'il avait
eues pendant la moisson; il n'apparaissait qu'eu travers d'une vapeur légère
qui a'élevait, après avoir laissé de fines

gouttelettes étincelantes comme des diamants sur l'herbe et les buissons de

Pourquoi donc no pas celà!

Un instant, elle eut la pensée d'aller retrouver le curé et de lui demander conseil, mais, quoiqu'elle lui eût tant de fois parlé de Jacques, elle sentit qu'en ce moment elle n'oserait jamais prononcer le nom du jeune homme.

Il fallait pourtant rentrer : la pauvre petite, arrivée devant la maison, teathait encore; enfin elle se décida. Lentement